

« Les affrontements politico-confessionnels au Liban : Le cas de l'explosion du port de Beyrouth en 2020 »

Mémoire 2023
Présenté par Perla Mohi-El-Din
(300061670)

Dans le cadre du programme de Maîtrise en science politique
Au Professeur Frédéric Vairel

Faculté des Sciences Sociales
Mercredi 30 août 2023

Table des matières :

Introduction _____	p.3
Revue de littérature _____	p.4
La guerre civile de 1975-1990 _____	p.4
Le conflit entre le Hezbollah et Israël 2006 _____	p.7
L'explosion du port de Beyrouth 2020 _____	p.10
Problématisation _____	p.13
Cadre théorique _____	p.14
L'institutionnalisation du confessionnalisme _____	p. 15
La territorialisation des appartenances confessionnelles _____	p.15
Méthodologie _____	p.17
La répartition institutionnelle des fonctions publiques _____	p.19
Les conflits de gestion des autorités sécuritaires au port _____	p.29
La division géographique confessionnelle _____	p.37
Conclusion _____	p.42
Bibliographie _____	p.43

Les affrontements politico-confessionnels au Liban : Le cas de l'explosion du port de Beyrouth en 2020

L'entrepôt 12 du port de Beyrouth, le plus grand du Liban, s'est envolé en fumée le 4 août 2020 à la suite d'une mauvaise préservation de 2 750 tonnes de nitrate d'ammonium, depuis 2013 (Fares et collab., 2021, p.579; Meier, 2022, p.175). L'explosion causée par un entreposage de feux d'artifice et d'autres matériaux inflammables près du nitrate d'ammonium a transformé la capitale libanaise en décombres. Cette explosion a été classifiée comme l'une des plus dévastatrices après celles d'Hiroshima et de Nagasaki (Al-Hajj, 2021, p.1). De plus, la force de l'explosion équivaut à un séisme de magnitude 3,3, qui a été ressenti jusqu'à l'île de Chypre¹ (El Sayed, 2022, p.1203). La destruction massive de la ville a tué 218 personnes, en a blessé 6 500 et a causé des dégâts matériels dans les zones industrielles et urbaines, dont la destruction des logements de plus de 300 000 personnes (Meier, 2022, p.173). Cette dévastation a eu des effets négatifs autant sur la scène économique, sociale que politique du pays, déjà dégradée depuis les récents mouvements populaires². Le désastre du port, ressource économique nationale importante représentant « 82 % des importations et des exportations du Liban et un revenu annuel de 250 millions de dollars » (Formaleoni, 2022, p.173), a été un coup fatal compte tenu de la négligence gouvernementale. « L'évènement a révélé des failles de gouvernance structurelles et les conséquences d'un système clientélaire orchestré au port et du secteur public libanais en général. » (Formaleoni, 2022, p.170)

La première section du travail est une revue de littérature effectuée dans le but de survoler les facteurs internes et externes ayant transformé le Liban à partir de sa dimension multiconfessionnelle, et ce depuis 1926, année où fut rédigée la première constitution du pays. La

¹ Ce qui équivaut à une distance de 200 à 260 km.

² « En octobre 2019, d'immenses manifestations populaires ont contesté le pouvoir libanais alors qu'éclatait au grand jour une crise économique et financière sans précédent due à l'incurie des dirigeants. » (Rizk, 2020, p.75)

section suivante présentera la pertinence du néo-institutionnalisme historique dans le cas libanais, considérant les facteurs principaux du jeu politique, dont les acteurs confessionnels et les acteurs internationaux, depuis le développement du système politique confessionnel au Liban. Enfin, nous présenterons la méthode utilisée pour mener notre recherche. Il s'agit d'une analyse de données de presse et de sources secondaires. Le recours à une approche qualitative est le plus efficace, considérant la limite du projet (mémoire), comme les ressources et les informations à notre disposition pour le recueil de données.

Revue de littérature

Cette revue de littérature justifiera la pertinence de notre recherche sur l'explosion du port de Beyrouth en août 2020. Puisque cette catastrophe est récente et que la littérature s'intéressant à ses dimensions et enjeux confessionnels, nous nous concentrerons sur la littérature couvrant le lien entre certains événements politiques et les luttes politico-confessionnelles. Ainsi, la question de recherche générale guidant notre recherche est la suivante : comment chacun des événements historiques au Liban réanime-t-il les affrontements politiques confessionnels ?

La guerre civile de 1975-1990

D'abord, nous considérons qu'il est pertinent d'analyser la littérature s'intéressant à la guerre civile du Liban entre 1975 et 1990, car l'analyse de cette littérature aidera à mieux comprendre la relation entre d'une part, le facteur confessionnel et de l'autre le déclenchement et le fonctionnement des affrontements politiques. En effet, il s'agit de la guerre communautaire la plus longue de l'histoire libanaise. Plusieurs chercheurs reconnaissent le rôle principal du

confessionnalisme dans le conflit, mais proposent aussi des facteurs importants qui ont affecté le déroulement et le prolongement de cette guerre.

Élizabeth Picard a publié de nombreux travaux s'intéressant à l'histoire gouvernementale libanaise (Picard, 1976), à l'épisode de la guerre civile (1980) ainsi qu'aux conflits sociaux au Liban (1994). Picard explique que « la tournure prise par la guerre civile libanaise à partir de l'automne 1975 où les références confessionnelles dominent toutes les autres [...] marque l'échec indéniable du système politique libanais tel qu'il fonctionnait avant les années de tourmente » (Picard, 1980, p.29). Picard tient à nous rappeler qu'un des facteurs de la fragilité étatique engendrant des conflits dans la région du Proche-Orient, comme le Liban, est le pluralisme communautaire « caractérisé par la segmentarité : les clivages verticaux³ » (Picard, 1976, p.57). Cependant, elle explique aussi l'importance du rapprochement de plusieurs États aux différentes communautés libanaises durant la crise de 1975 à 1990. Elle mentionne l'implication des monarchies pétrolières, l'Égypte, la Syrie, Israël et l'armée palestinienne (Picard, 1980, p.26). Cette implication externe a joué un rôle dans le prolongement de la guerre sur le territoire libanais, considérant aussi l'unité qui a eu lieu entre ces acteurs internationaux et les différentes communautés déjà en conflit.

Pour sa part, dans son ouvrage historiographique, *La déchirure libanaise*, N.Picaudou analyse la situation sociopolitique libanaise pendant une période entourant la guerre civile. Comme E.Picard, N.Picaudou consacre un chapitre à la guerre civile dans lequel elle pose l'argument selon lequel les divisions confessionnelles sont les causes centrales de l'éclatement de la guerre civile, mais que plusieurs autres facteurs ont causé son prolongement pendant 15 ans. En fait, elle se

³ Picard explique le « clivage communautaire [comme suit] : "conservateurs chrétiens contre " islamo-progressistes et la bataille se déroulait dans les zones de contact, entre Tripoli et Zghorta, entre Zahlé et la Bekaa, entre nord et sud de la route de Damas et surtout, dans Beyrouth, entre l'Est (chrétien) et l'Ouest (musulman) qui se disputent les quartiers limitrophes du Centre commercial et du Port » (Picard, 1976, p.66).

concentre sur l'étude de plusieurs facteurs composant cette guerre, dont la diversité communautaire libanaise et les conflits externes. Picaudou réfère aux « antagonismes confessionnels » quand elle essaye d'expliquer le contexte de la guerre libanaise. « Au Liban la guerre est aussi historiographique. Pas une communauté, pas un groupe qui ne s'attachent pas à produire *sa* version du passé en fonction du présent » (Picaudou, 1989, p.12). Elle tient à démontrer les effets conflictuels de la division communautaire au Liban, ravivés à chaque opportunité à partir des affrontements politiques.

Gaby Hsab propose pour sa part d'interpréter le confessionnalisme en relation avec le rôle du colonialisme et du facteur économique. Selon lui, le rapprochement des colonisateurs avec les différentes communautés religieuses au Liban justifie « les premiers accrochages interconfessionnels et sanglants entre les habitants du Liban » (Hsab, 2008, p.120). En se concentrant spécifiquement sur la période de la guerre civile, il explique que celle-ci :

éclate en 1975 au croisement de multiples contradictions : divisions politiques et régionales sur la distribution des pouvoirs et sur la légitimité de la lutte armée des Palestiniens à partir du sol libanais ; rencontre de la migration rurale et de l'effervescence économique et intellectuelle de la capitale ; débats idéologiques sur l'identité véritable des citoyens de la Suisse du Moyen-Orient (Hsab, 2008, p.121).

Ainsi, Hsab considère que ce n'est pas uniquement le confessionnalisme, mais plutôt divers facteurs qui ont contribué au déclenchement de la guerre civile libanaise.

De son côté, Aïda Kanafani-Zahar explique que « des facteurs internes (désaccords politiques et clivages socio-économiques) et externes (liés au conflit israélo-palestinien) sont en effet à prendre en considération pour [expliquer] » cette guerre civile (Kanafani Zahar, 2015, p.69). Selon Kanafani-Zahar « les segmentations confessionnelles y ont joué un rôle prépondérant » (Kanafani-Zahar, 2015, p.71). Tout comme Hsab, Kanafani-Zahar explique que bien que la distinction religieuse joue toujours un rôle important, « elle n'en constitue pas cependant le clivage fondamental » (Kanafani-Zahar, 2015, p.71).

Marwa El Boujemi présente un article définissant le caractère de la guerre civile libanaise plutôt que de présenter la chronologie des événements (El Boujemi, 2016, p.152). El Boujemi explique que l'implication externe dans cet événement interne est un facteur central du déclenchement de la guerre civile libanaise. « C'est une guerre civile, car les combats se déroulent au sein de la société libanaise, entre différentes factions politiques » (El Boujemi, 2016, p.158). La guerre civile « désigne une guerre où deux pouvoirs s'affrontent, mais indirectement, en soutenant financièrement ou matériellement d'autres puissances ou groupes militaires qui sont eux en conflit direct sur le terrain » (El Boujemi, 2016, p.156-157). Effectivement, c'était le cas pendant la guerre civile au Liban, lorsque les affrontements externes étaient aussi reflétés dans les conflits internes sur le territoire libanais. Ainsi, elle propose que les acteurs externes s'impliquent sur la scène politique du pays en utilisant les conflits libanais comme une opportunité, en les réanimant pour leur propre bénéfice.

La littérature s'intéressant à la guerre civile propose des facteurs pertinents au sujet du déclenchement et du déroulement de ce conflit de 15 ans. D'une part, les auteurs affirment que le pluralisme religieux au Liban a poussé aux divisions communautaires conflictuelles. D'autre part, la littérature propose que l'influence étrangère joue aussi un rôle important dans la tournure des conflits libanais.

Le conflit entre le Hezbollah et Israël 2006

Le conflit entre le Hezbollah et Israël en 2006 est un nouveau terrain où s'expriment les mésententes politico-confessionnelles au Liban. Il est important d'analyser comment cet événement anime des conflits politico-confessionnels quand un parti décide d'engager le pays dans

une guerre. Nous analyserons le processus d'imposition des intérêts et des croyances de ce parti, qui expliquent une portion des heurts communautaires et politiques au sein de l'État libanais.

Dans l'ouvrage *Liban, une guerre de 33 jours* de F.Mermier et E.Picard, Aurélie Daher présente une chronologie détaillée des événements de la guerre de 2006 entre le Hezbollah et Israël. Elle explique les stratégies d'attaque adoptées par chacune des deux parties, où l'aviation israélienne avait des cibles spécifiques liées au Hezbollah. Daher indique qu'une « partie des victimes civiles ont certes péri sous les bombes israéliennes qui s'abattent sur les maisons ou immeubles identifiés comme abritant des membres du Hezbollah, et qui happent dans leur explosion les bâtiments résidentiels adjacents » (Daher, 2007, p.47). Harb poursuit en expliquant que la destruction des régions chiites, comme Haret Hreik, pendant la guerre de 33 jours « a contribué au renforcement de la mission de résistance, qui a fait ses preuves chez ses adeptes. » (Harb, 2007, p.43) Picard ajoute que le statut militaire et civil du Hezbollah est questionné, tout en présentant les effets de l'après-guerre sur la scène politique libanaise et régionale. « La stature acquise par le Hezbollah dans la guerre de l'été 2006 aura ainsi eu pour effet d'accélérer la crise structurelle au Liban et de modifier les équilibres stratégiques sur le plan régional » (Picard, 2007, p.89 et 94). Chaoul explique la position des autres partis politiques par rapport à la situation conflictuelle et au comportement du Hezbollah.

Quant aux responsables politiques et aux partis, ils défendent deux positions absolument antagonistes : la première, représentée par Aoun et le CPL⁴, ainsi que par le clan de Soleiman Frangié, considère avoir adopté une position nationale et patriotique en appuyant fortement la position et la résistance du Hezbollah, donc celle du Liban, contre l'ennemi sioniste ; la seconde, représentée par les politiciens et les leaders du « 14 mars », le PFL⁵ et les anciens de Kornet Chehwan⁶, dénonce l'agression israélienne tout en faisant porter au Hezbollah la responsabilité d'avoir entraîné le pays, par une décision unilatérale, dans une guerre massivement destructrice. (Chaoul, 2007, p.100-101)

⁴ Parti politique chrétien maronite : Courant patriotique libre.

⁵ Parti politique chrétien maronite : Parti des forces libanaises.

⁶ Kornet Chehwan est une ville du Mont-Liban, au Metn. (Bakhos, 2005, p.5)

En fait, lorsque Hezbollah a déclenché le conflit avec Israël en 2006, la majorité des partis politiques s'y sont opposés, mais son pouvoir régional était en sa faveur. Effectivement, plusieurs partis proposent « une participation d'égal à égal [entre les partis politiques libanais] dans les prises de décision du gouvernement et de l'administration» (Chaoul, 2007, p.101). Laurence Louër présente une histoire de l'évolution du Hezbollah sur le terrain libanais et l'implication externe en parallèle avec cette présence chiite. « Le Hezbollah est le principal relais de l'influence iranienne dans le monde arabe. À ce titre, toutes ses initiatives ont tendance à être lues comme des indicateurs des orientations de la politique étrangère iranienne. » (Louër, 2009, p.153)

Pour sa part, David E. Johnson propose une étude sur les approches stratégiques et militaires du Hezbollah et d'Israël. Bien que le Liban soit un pays multiconfessionnel, Johnson affirme que la présence du Hezbollah au Liban se résume par trois objectifs principaux : établir un régime islamiste, affronter Israël et interdire l'influence impérialiste (Johnson, 2011, p.11). De son côté, Reuven Erlich présente une étude de la relation de Hezbollah avec ses alliés (Iran et Syrie) et l'hostilité avec Israël. Sans se limiter au conflit de 2006, Erlich explique la chronologie du développement ainsi que du renforcement du parti sur la scène politique libanaise. Il analyse la place qu'occupe le Hezbollah en tant qu'organisation, tout à la fois un parti politique et un acteur qui représente une confession au Liban. Parallèlement avec les autres chercheurs et chercheuses, il affirme l'influence iranienne sur le terrain libanais à travers le parti de Dieu.

Hezbollah filled a security and governmental vacuum created in the area, especially when the Lebanese army and central government, which were to have entered southern Lebanon and established Lebanese sovereignty there, refrained from doing so for fear of an armed conflict with Hezbollah, and due to pressure from its sponsors. Hezbollah was thus able to build centers of power in southern Lebanon and other Shiite areas, where it in effect replaced the sovereign Lebanese government and built a military infrastructure. (Erlich, 2017, p.18-19)

En fait, Erilch explique que le pouvoir chiite de Hezbollah surpasse celui du pouvoir étatique libanais. Ceci explique bien le déséquilibre entre les différents partis politiques qui représentent et organisent les groupes confessionnels.

Généralement, la littérature couvrant le conflit de 2006 entre le Hezbollah et Israël s'intéresse plutôt aux études stratégiques de guerre et de sécurité. Cependant, il est important de remarquer que tous les chercheurs qui se sont intéressés à cette guerre de 2006 étudient le conflit entre le Hezbollah et Israël et non entre le Liban et Israël. Ainsi, le Hezbollah est un parti puissant, sur le plan régional. Il occupe une place centrale dans le système politique libanais, puisqu'on s'y réfère souvent comme à un État dans l'État (Meier, 2022). Ceci nous a permis d'analyser de façon critique le rôle décisif du Hezbollah, à la fois dans le conflit de 2006 et sur la scène politique du Liban.

L'explosion du port de Beyrouth 2020

Nous désirons analyser la littérature s'intéressant à l'explosion du port de Beyrouth qui a détruit la ville de la capitale en août 2020. Nous croyons que cette analyse nous permettra de clarifier certaines des faiblesses de la littérature dans le but de préciser et de clarifier le sujet de notre projet de recherche.

Hans J. Pasman présente une analyse de l'incident en expliquant ce qu'est le nitrate d'ammonium, les causes et les conséquences de la décomposition de cette substance, ainsi que des études scientifiques sur la matière. Pasman s'intéresse à l'analyse de la conservation inappropriée des produits chimiques pendant une période prolongée, dans le cas du port de Beyrouth, ce produit avait été mal préservé depuis 2013 jusqu'à 2020, l'épisode de l'explosion.

Over the 6 years of AN [ammoniac nitrate] storage, the warehouse at the quay must have been exposed to high winds, seawater mist by waves slamming on the quay wall,

hence providing chlorides, and fierce rain storms. Bags close to the doors or under a leaking roof may have been contaminated with sea salt and possibly also with organic materials. As already mentioned, chloride is a very known AN decomposition catalyst. According to the NYT report,³² even hydrochloric acid had been stored in the warehouse. Regarding organic material, the bag material is organic and looked stained with oil or soot on pictures in Reference 32, but the warehouse also contained for example stored kerosine and paint, probably in drums and containers subject to corrosion and leakage. At the prevailing high temperatures, this forms an ideal mix for the ammonium nitrate to slowly decompose, the prills to become more porous by temperature fluctuations (around 32C) and to locally acidify. Nitric acid enhances further decomposition (auto-catalysis). (Pasman, 2020, p. 7)

À partir de ces interprétations, Pasman présente des scénarios applicables au contexte du port de Beyrouth qui ont dû affecter et activer le produit explosif.

De son côté, Mazen J. El-Sayed analyse la gestion de l'urgence par le gouvernement dans le secours aux sinistrés. « Une autorité de gestion des catastrophes chargée de l'évaluation des risques, de l'identification des dangers et de la réponse aux catastrophes fait défaut au Liban, car le projet de loi sur la réponse aux catastrophes qui a été soumis en 2012 au Parlement libanais n'a pas été approuvé à ce jour. » (El-Sayed, 2020, p.1205) Samar Al-Hajj (2021) s'intéresse au domaine de la santé comme la préparation hospitalière aux catastrophes. Il s'agit d'un facteur central qui a prouvé une faiblesse en matière de gestion des urgences hospitalières. En fait, cette impréparation a été à l'origine de l'une des crises principales lors de la période qui a suivi l'explosion.

Lina Khatib propose pour sa part une étude détaillée de l'influence que possède le Hezbollah sur le terrain libanais. Khatib analyse son influence sur le marché public et les transactions financières, les frontières et le port de Beyrouth ainsi que sur les institutions militaire et sécuritaire.

The explosion at the Port of Beirut on 4 August 2020 [...] has intensified domestic and international attention concerning Hezbollah's involvement in the port and in the war in Syria in support of the regime of Bashar al-Assad. The group has a well-documented record of using ammonium nitrate to make explosives, and the chemical is a component of the barrel bombs used by the Assad regime in the Syrian conflict.

Hezbollah's influence over the port and over Lebanon's border with Syria is tightly linked to the weakness of the Lebanese state and to endemic corruption in Lebanon. (Khatib, 2021, p.18)

Selon des entrevues citées dans l'article de Khatib, au Liban, le trafic d'armes, de missiles, de devises et d'autres produits passés en contrebande sont sous la responsabilité de l'Unité 112 de transport du Hezbollah, une unité n'étant pas liée à l'autorité gouvernementale libanaise. En effet, les Hangars 9 et 12 du port de Beyrouth appartiennent à l'Unité 112 du Hezbollah, qui les soustrait à l'autorité du gouvernement libanais. (Khatib, 2021, p.28)

Pour sa part, Lilly Formaleoni propose une étude néo-institutionnelle et historique du fonctionnement du port. Elle analyse son rôle principal sur la scène économique du pays. Formaleoni indique que « l'évènement a révélé des failles de gouvernance structurelles et les conséquences d'un système clientélaire orchestré au port et du secteur public libanais en général » (Formaleoni, 2022, p.170). Elle explique l'importance de la gestion des ports sur la scène internationale, puisqu'ils sont le noyau de l'économie mondiale et locale (Formaleoni, 2022, p.120). De plus, elle spécifie qu'au niveau étatique « un port représente un actif stratégique majeur avec un enjeu de souveraineté évident : porte d'entrée et de sortie du commerce extérieur, exercice des fonctions régaliennes (douanes, immigration, sécurité), la gouvernance portuaire est par conséquent un sujet sérieux et sensible » (Formaleoni, 2022, p.173). Bien que Formaleoni mette la lumière sur la responsabilité gouvernementale, elle décrit une étude de la gouvernance portuaire libanaise unique : « caractérisée par le flou juridique et l'absence d'une réelle autorité portuaire, elle permet une dilution de la responsabilité et une marge d'interprétation quant aux attributions de la direction du port » (Formaleoni, 2022, p.173).

Quant à lui, Daniel Meier analyse les mésententes administratives du gouvernement pluraliste libanais en démontrant l'implication de plusieurs unités sécuritaires du pays, par exemple la Sécurité de l'État et la Sûreté générale (Meier, 2022, p.176-178) dirigées par le Mouvement

Amal et le Hezbollah qui sont des alliés chiites (Khatib, 2021, p.11). Meier explique que ce bateau était initialement parti de Géorgie et se dirigeait vers le Mozambique quand il décide de faire une escale définitive au port de Beyrouth (Meier, 2022, p.175). Meier indique que :

ce nitrate d'ammonium a été traité avec la lenteur coutumière d'une administration brouillonne au sein de laquelle le sens des responsabilités s'est depuis longtemps évaporé. L'explosion qui survient le 4 août est le résultat d'institutions profondément dysfonctionnelles et de l'incurie de bureaucrates et de hauts responsables ignorant les risques dans l'espoir d'en tirer un profit. (Meier, 2022, p.177)

Bien que la littérature apporte nombre d'informations très utiles à notre étude, il y a un vide considérable au sujet de cette catastrophe. Il est important de comprendre exactement comment le port est gouverné. Ceci nécessite une analyse de l'explosion du port de Beyrouth au prisme des appartenances confessionnelles. Il est important d'identifier les unités sécuritaires responsables du port et leurs appartenances politiques, tout en les inscrivant dans les processus de répartition confessionnelle qui gouvernent les institutions libanaises. Notamment, les chercheurs ont manqué d'évaluer la confession des groupes qui ont été affectés par l'explosion, ceux qui gèrent le port ainsi que ceux qui en tirent des ressources. Nous considérons que l'analyse de la gouvernance portuaire et de la démographie beyrouthine permettra d'évaluer les effets de l'explosion sur la mosaïque confessionnelle. Pour donner suite à cette revue de littérature, c'est ce vide que nous envisageons de combler.

Problématisation

D'après la revue de littérature que l'on a menée, bien que les interventions externes jouent un rôle important en politique libanaise, la variable confessionnelle représente un facteur central dans les événements déstabilisant le pays. Tout en nous inscrivant dans la lignée du groupe de chercheur. e. s comme Picaudou et Picard, nous étudions l'explosion du port de Beyrouth à travers le prisme confessionnel. En effet, notre revue de littérature nous permet de préciser la question de

recherche générale afin de mieux spécifier notre projet de recherche : comment l'explosion du port de Beyrouth s'insère-t-elle dans les paramètres confessionnels des affrontements politiques au Liban et comment vient-elle raviver ces conflits ?

Cadre théorique

Nous proposons de recourir à une approche néo-institutionnaliste historique. Selon André Lecours, cette approche est la plus pertinente lors de l'analyse d'un contexte où « les phénomènes sociopolitiques sont fortement conditionnés par des facteurs contextuels, exogènes aux acteurs, dont beaucoup sont de nature institutionnelle » (Lecours, 2002, p.8). En fait, l'ingérence internationale au Liban propose une diversité d'intérêts, d'opinions et de ressources menant généralement à des mésententes confessionnelles au sein de la communauté nationale. De plus, nous pensons que le néo-institutionnalisme historique est un choix théorique pertinent dans le cadre de notre projet, puisque nous envisageons d'analyser l'explosion du port de Beyrouth à la lumière de la répartition confessionnelle des postes administratifs et gouvernementaux. Cette répartition, qui touche jusqu'à l'administration du port de Beyrouth, est ancrée dans l'histoire politique du pays. Pour préciser le cadre théorique de notre projet, nous allons revenir sur certains de ses concepts-clés. Nous allons décrire l'institutionnalisation du confessionnalisme qui prend la forme d'une répartition confessionnelle des postes gouvernementaux et administratifs. Ensuite, nous reviendrons sur la territorialisation des appartenances confessionnelles, illustrée notamment par les circonscriptions réservées.

L'institutionnalisation du confessionnalisme

Le confessionnalisme, la reconnaissance de la diversité religieuse au niveau sociopolitique, est un trait central du système politique libanais (Dalla, 2015, p.2). Ainsi, le confessionnalisme est enchâssé dans la Constitution de 1926 qui « consiste en la création d'une entité étatique » (Koch, 2005, p.2) assurant la reconnaissance des communautés confessionnelles pour un meilleur vivre-ensemble. À la suite de la Constitution libanaise inspirée par le mandat français (Koch, 2005, p.2), le système constitutionnel libanais voit sa dimension confessionnelle réaffirmée ;

C'est durant l'année de l'indépendance, 1943, que fut scellé un pacte dit national, non écrit et conclu entre les leaders maronites et sunnites, qui attribua les fonctions de président de la République [chrétien], de président du Conseil des ministres [sunnite] et du président du Parlement [chiite] respectivement aux communautés maronites, sunnite et chiite. De plus, il avait été convenu de mettre en place un quota pour les sièges parlementaires et les postes ministériels, quota qui prévoyait une répartition à raison de six chrétiens pour cinq musulmans. (Koch, 2005, p.3)

En 1989, les accords dits de Taëf mettent fin à la guerre civile et réaffirment les lignes principales du pacte national, c'est-à-dire le confessionnalisme du système politique. Un comité, composé de l'Algérie, de l'Arabie Saoudite et du Maroc, ainsi que de 80 % des parlementaires libanais se réunit du 30 septembre au 22 octobre 1989, à Taëf en Arabie Saoudite (Dib, 1990, p.357). Il s'agit d'un « projet de réforme des institutions libanaises et [d'un] plan de retrait des forces étrangères du Liban » (Dib, 1990, p.357). Ces accords deviennent la nouvelle forme institutionnelle que prend le confessionnalisme.

La territorialisation des appartenances confessionnelles

La définition des identités collectives au Liban est déterminée initialement par l'appartenance religieuse des individus. Leur religion les associe automatiquement, à comprendre légalement, à une des dix-huit confessions composant les groupes communautaires représentés par

des partis politiques. Cependant, « les communautés religieuses vont au-delà de leur rôle originel de *guides de la foi* ou de leur rôle social, éducatif et humanitaire. Ce sont des acteurs *incontournables* du pouvoir politique et de la législation sur le statut personnel » (Mouannès, 2018, p.245). La constitution des identités collectives au Liban est liée à la pluralité religieuse de la région. Historiquement, « chacune d’entre elles a progressivement acquis une identité culturelle et sociale propre, transformant de ce fait la société libanaise en une mosaïque religieuse et socioculturelle » (Touma, 2013, p.29). De plus, les confessions sont réparties géographiquement. « Les traits géodémographiques du Liban tiennent d’abord à ses caractéristiques géographiques, explicatives de son originalité au Moyen-Orient comme dans le monde arabe. S’y ajoute une dimension démographique fort modeste qui se caractérise par une densité remarquable et des diversités de peuplement selon les territoires » (Dumont, 2005, p.419-420). Par exemple, la division topographique de Beyrouth est une illustration de la territorialisation des appartenances confessionnelles au Liban : les communautés religieuses se regroupent en quartiers, de façon souvent exclusive. Le port de Beyrouth est entouré de zones résidentielles dont le « quartier beyrouthin chrétien d’Achrafieh » (Dumont, 2005, p.443), qui se trouve face au port (Khoury, 2021, p. 19). Sur les trois quartiers les plus touchés par l’explosion du port, on rencontre un quartier mixte (c’est-à-dire comptant des habitants chrétiens et musulmans), Karantina, et deux quartiers habités par des communautés chrétiennes : Achrafieh et Gemmayze (Zhao et collab., 2023, p.10).

À la suite de notre revue de littérature et de la détermination de notre cadre théorique, nous présenterons maintenant une thèse provisoire pour notre projet. L’institutionnalisation du confessionnalisme au cœur de la gouvernance libanaise réanime régulièrement les affrontements politiques. Nous analysons cette dimension en considérant les facteurs institutionnel, sécuritaire et

géographique. Nous analyserons l'effet de la répartition institutionnelle des fonctions publiques sur la direction des zones portuaires, la gestion des appareils sécuritaires et militaires, ainsi que la façon dont l'explosion touche davantage certains groupes confessionnels que d'autres.

Méthodologie

Nous envisageons d'analyser les données qualitatives concernant l'explosion du port de Beyrouth à partir d'articles de presse. Nous recueillons notre information auprès d'agences de presse nationales et internationales. D'une part, il est important d'intégrer et de distinguer les presses occidentales et orientales, considérant les ingérences internationales continues au Liban et les alliés des différents partis politiques. Ainsi, la presse française, la presse américaine et la presse turque seront des cibles d'analyse pour notre projet de recherche. Ces États influencent la politique libanaise, alors il est important de prendre en considération leur point de vue sur la gouvernance libanaise, notamment en ce qui concerne de l'explosion du port de Beyrouth. D'autre part, en ce qui concerne la presse nationale, nous nous concentrerons sur la presse libanaise non affiliée aux partis politiques confessionnels du pays, ce qui exclut spécifiquement les titres suivants : *Al-Manar* (Hezbollah — chiite), NBN (National Broadcasting Network - Mouvement Amal — chiite), OTV (Courant patriotique libre — chrétien), MTV (Phalanges libanaises — chrétien), LBC (Lebanese Broadcasting Corporation — Forces libanaises — chrétien) et Al-Moustakbal (Courant du Futur — sunnite). Nous avons fait ce choix tout en considérant notre cadre théorique. Cela dit, les articles de la presse confessionnalisée ne serviront pas à notre analyse néo-institutionnelle, puisque ces presses manquent de transparence dans leur analyse du fonctionnement étatique entourant ce désastre. Nous avons préféré nous concentrer sur les articles de Libnanews, qui est un journal national composé de jeunes libanais de différentes affiliations

politiques. En termes de presse nationale, nous visons aussi les reportages d'investigation de *Al-Jadeed*, car ils sont connus pour leur indépendance vis-à-vis des influences confessionnelles. De plus, nous prévoyons d'analyser la littérature de seconde main tels que des rapports publiés par certains think tanks américains relatifs à l'explosion⁷. Nous jugeons que ceci est utile afin de compléter, préciser ou amender les informations tirées des articles de presse. Enfin, nous nous référerons à quelques articles scientifiques qui apportent des informations importantes et utiles à notre propos.

Nous appliquerons une analyse qualitative dans le cadre de notre projet de recherche. Il s'agit d'une analyse de contenu d'articles français et anglais. Nous y ajouterons certains articles ou reportages en arabe, puisque nous maîtrisons cette langue. Nous analyserons des articles pertinents pour notre sujet, publiés entre 2013 et aujourd'hui. D'une part, cette ligne de temps semble vaste, mais le produit explosif est stocké dans le port depuis 2013 et le désastre continue de faire les manchettes jusqu'à nos jours. Notons que le volet judiciaire de l'explosion est toujours ouvert et que les investigations sont en cours. Aussi, il nous a semblé utile de considérer des articles publiés jusqu'à tout récemment, et ce, même 3 ans après l'explosion.

D'autre part, nous pensons que la limite du nombre d'articles de presse est aussi une limite de notre recherche. Les informations sur l'explosion ont été recueillies graduellement par la presse. Tout en cherchant à refléter au mieux le cadre théorique, la justification de notre combinaison d'approches se justifie par renvoi à la qualité des informations disponibles, la pertinence des analyses publiées, ainsi que la limite des ressources et des stratégies à notre disposition pour compléter ce projet.

⁷ Nous référons aux articles des instituts suivants : Brookings Institution et The Heritage Foundation.

Le premier chapitre présentera la répartition institutionnelle des fonctions publiques au Liban. Le deuxième chapitre analysera les conflits de gestion entre les autorités sécuritaires du port. Le troisième chapitre discutera les effets de l'explosion du port sur la division géographique confessionnelle.

Chapitre 1 — La répartition institutionnelle des fonctions publiques

Tout d'abord, l'explosion a lieu dans un contexte où les postes gouvernementaux et administratifs sont répartis de façon confessionnelle. En premier lieu, nous analyserons le contexte de la répartition institutionnelle et confessionnelle des fonctions publiques. En deuxième lieu, nous concentrerons sur le fonctionnement administratif du port de Beyrouth dans le cadre de cette répartition. En dernier lieu, nous considérons le ravivement des conflits politiques dans leurs paramètres confessionnels à la lumière de la gestion portuaire étudiée.

1.1 Le contexte de l'institutionnalisation du confessionnalisme

La répartition institutionnelle des fonctions publiques entre les partis, à la fois politiques et communautaires, remonte à l'histoire de la formation du système politique du pays. Historiquement, la présence coloniale⁸ au Liban ainsi que la définition du territoire libanais⁹ façonnée par le contexte sociopolitique régional¹⁰ sont devenues des facteurs clés de la diversité religieuse tendue du pays. Effectivement, aujourd'hui la démographie multiconfessionnelle du Liban se compose de 18 communautés religieuses qui « sont principalement

⁸ L'empire Ottoman [musulman] (1516-1918) et le mandat français (1920-1943) [chrétien] (Masuy, 2020).

⁹ Les montagnes et la frontière avec ses voisins (comme la Syrie).

¹⁰ Le rôle de la Syrie dans la région, le conflit israélo arabe suivi par la palestinisation de ce même conflit, ainsi que l'abandon de la cause palestinienne par les États arabes.

chrétiennes (maronites, grec-orthodoxes, grec-catholiques...) et musulmanes (chiites, sunnites, druzes, ismaéliens et alaouites) » (Galopin, 2020). À l'époque, les tensions communautaires entre ces confessions se sont animées lorsque chacune des communautés était déterminée à prouver sa présence et sa supériorité aux autres sur le territoire libanais ; il s'agissait d'un conflit de [pouvoir territorial et identitaire nationale]¹¹ au niveau politique et au niveau social.

The war lords on either sides [Christian and Muslim] fiercely hold on to the communal cantons they have come to head as virtually independent despots, and none among them show much intention of yielding any of their acquired powers for the general good. Yet, these same war lords, to maintain some public credibility, feel compelled to declare themselves in principle, every so often, for the continued existence and fundamental territorial integrity of the country, even as they persist in acting to the contrary. In their public statements, all of them normally claim that their ultimate aim is to secure the reconstitution of a viable Lebanon (Salibi, 1988, p.220).

En fait, à travers le temps, l'histoire volatile du Liban a imposé le recours graduel à de nombreux accords politiques entre les communautés, chacune représentée par un parti politique de sa confession, dans l'espoir de résoudre les multiples et récurrents affrontements sectaires, dont principalement la guerre civile de 1975 à 1990. Ces accords incluent la Constitution (1926), le pacte national non écrit (1943) et les accords de Taëf (1989). Tous ont été graduellement développés, rédigés et modifiés de façon à préserver une équité confessionnelle entre les communautés sectaires, socialement et politiquement. Les principes de la Constitution sont un exemple de l'égalité confessionnelle sociopolitique visée par ces accords. « Bien que la constitution de l'État libanais garantisse des droits égaux pour tous les citoyens, l'article 95 de la constitution de l'indépendance (1943) annonce que les communautés religieuses seront

¹¹ La formation du Liban et de son système politique dépendait originalement de la coexistence de ses deux grandes communautés religieuses (les chrétiens et les musulmans). L'emplacement géographique du pays se trouve dans une région composée de pays arabes et majoritairement musulmans. Au niveau social, à cette époque, les communautés chrétiennes se sentaient exclues de l'arabisme qui englobait les pays arabes, majoritairement musulmans de la région (Salibi, 1988, p.224). Alors, en tant que communauté marginale, des compromis devait être apportés sur la scène politique pour des répartitions équitables entre les communautés.

représentées de façon équitable dans l'emploi public et les postes ministériels » (Diss, 2015, p.529). Basé sur la Constitution écrite en 1926, et à la suite des mécontentements toujours actifs, le pacte national de l'indépendance en 1943 réaffirme informellement les principes adoptés précédemment dans la Constitution. Il s'agit « [d'un] accord oral qui répartit les forces communautaires au sein des différentes fonctions politiques » (Galopin, 2020). Ensuite, avec le déclenchement de la guerre civile en 1975 et son prolongement pendant 15 ans, les affrontements communautaires et politiques furent réactivés au niveau sociopolitique. Ce conflit avait pris fin avec les accords de Taëf en 1989 qui « [instituent] le fonctionnement du système confessionnel actuel¹² [et le rééquilibrent] entre les deux principales communautés religieuses, les chrétiens et les musulmans » (Diss, 2015, p.530). Par la suite, sous l'effet d'un système politique sectaire, le Liban a connu plusieurs épisodes mouvementés et conflictuels pouvant être analysés à partir du prisme confessionnel. Ces événements clés sont l'assassinat du Premier ministre sunnite Rafic Hariri¹³ en 2005, le conflit entre le Hezbollah et Israël en 2006, le conflit communautaire au Liban en 2008, les mouvements populaires de 2015 et ceux de 2019 contre la classe politique corrompue (Formaleoni, 2022, p.173), l'explosion du port de Beyrouth en 2020 ainsi que la crise économique actuelle qui en découle en partie. Le système basé sur la répartition sectaire équitable du gouvernement demeure en place jusqu'à nos jours. Malgré l'équité confessionnelle sur la scène politique et sociale, les conflits communautaires sont toujours actifs. Cette « répartition reste source de tensions entre les

¹² Le système confessionnel actuel ici réfère à la période de la guerre civile de 1975. Cette période étant sous l'effet de l'accord constitutionnel de 1926 et le pacte national de 1943. Malgré ceci, les tensions communautaires sont réanimées, d'où vient la nécessité de nouveaux accords, dont ceux de Taëf en 1989.

¹³ Rafic Hariri a servi comme premier ministre sunnite au Liban à partir de 1992 jusqu'à son assassinat en 2005. Un leader politique qui ne s'était pas impliqué dans la guerre civile, Hariri avait dirigé les efforts de reconstruction de Beyrouth, détruite après la guerre civile. C'est longtemps l'homme de l'Arabie saoudite, où il a bâti sa fortune près du pouvoir, puis l'homme de la Syrie. Son successeur a été son fils, Saad Hariri faisant partie du groupe antisyrrien des alliés politiques nationaux connu sous le nom du 14 Mars (Reuters, 2020).

communautés » (Galopin, 2020). En fait, les « nombreux attentats et les guerres à répétition affaiblissent le moral d'une population désireuse de dépasser les années noires de la guerre civile » (Augé, 2018, p.53). Également, la répartition des institutions étatiques entre les communautés fragmente la gouvernance, menant à des conflits confessionnels sur la scène politique qui s'étalent plus tard au niveau administratif. Ces différentes mesures, prises pour déterminer l'équité confessionnelle sociopolitique dans le processus de la répartition institutionnelle des postes gouvernementaux et des fonctions publiques entre les communautés principales du pays, visaient la coexistence des communautés confessionnelles au Liban.

Le confessionnalisme devient un trait central du système politique libanais. Ainsi, le processus de l'institutionnalisation du confessionnalisme stipule la répartition des postes gouvernementaux, dont le quota du cabinet, redéfini après les accords de Taëf en 1989. « *This pact slightly modified the confessional quota system that has prevailed in the country's public bodies since independence, hindering governance and the construction of a national identity* » (Solana, 2020). La redistribution du pouvoir était de nouveau nécessaire après les années sanglantes de la guerre civile. À cet effet, « [certaines] prérogatives du président maronite sont ainsi transmises au gouvernement, mené par un premier ministre sunnite. À la Chambre des députés, le rapport de forces est également modifié. Les sièges, majoritairement réservés aux chrétiens, sont partagés également entre les deux communautés » (Galopin, 2020). Les accords avaient réservé d'abord le poste du Président à la communauté maronite, celui du premier ministre à la communauté sunnite et celui de la présidence de l'Assemblée nationale à la communauté chiite. Cela dit, dans le système politique libanais, la répartition des postes est entièrement fondée sur l'appartenance confessionnelle des individus. « Ce n'est pas parce qu'on a mérité un poste qu'on l'obtient, c'est d'abord parce qu'on appartient à une communauté. [...] Le fonctionnement

politique fait que vous êtes d’abord maronite, chiite, etc. avant d’être libanais » (Galopin, 2020). En effet, le quota prédéfini des sièges ministériels, distribués également entre les partis politiques confessionnels, est toujours en application pour la distribution des postes ministériels de nos jours. Ces sièges ministériels sont strictement répartis entre les confessions depuis la fin des affrontements sociopolitiques historiques, comme la guerre civile. Il s’agit d’un étiquetage confessionnel des institutions étatiques, des postes gouvernementaux ainsi que des fonctions publiques et privées.

Le gouvernement libanais respecte un partage précis des portefeuilles parmi les principales composantes religieuses de la société. Les chrétiens¹⁴ ont chacun 12 portefeuilles (5 maronites, 3 grecs-orthodoxes, 2 grecs-catholiques, un arménien-orthodoxe et un minoritaire). Les musulmans¹⁵ 12 portefeuilles (5 chiites, 5 sunnites, 2 druzes) (TV5Monde, 2021).

En fait, ceci n’empêche pas les communautés d’échanger des ministères entre elles à travers les années, en conservant strictement le quota. Aujourd’hui, spécialement à la suite de la détérioration économique la plus récente, les mouvements de 2019 et l’explosion du port de Beyrouth en 2020, « le système est également décrié pour le manque de renouvellement des classes dirigeantes et son immobilisme politique » (Galopin, 2020). L’institutionnalisation du confessionnalisme se trouve à la base de la formation du système politique libanais. Elle nécessite la distribution du pouvoir entre les différentes confessions du pays, afin de fournir un équilibre du pouvoir équitable. Cette

¹⁴ Le gouvernement actuel se compose du: ministre des Affaires étrangères (maronite), ministre de la Défense (grec-orthodoxe), ministre de la Justice (maronite), ministre de l’Énergie (grec-orthodoxe), ministre des Affaires sociales (grec-catholique), ministre du Tourisme (maronite), ministre de l’Industrie (arménien-orthodoxe), ministre de la Télécommunication (maronite), ministre de l’Information (maronite), Vice-président du conseil (grec-orthodoxe), ministre de la Jeunesse et des Sports (grec-catholique), ministre d’État pour le Développement administratif (minoritaire) (TV5Monde, 2021).

¹⁵ Le gouvernement actuel se compose du : ministre des finances (chiite – Amal), ministre des Travaux publics et des transports (chiite – Hezbollah), ministre du travail (chiite – Hezbollah), ministre de l’Agriculture (chiite – Amal), ministre de la Culture (chiite – Amal), Président du conseil (sunnite), ministre de l’Intérieur (sunnite), ministre de l’Économie (sunnite), ministre de la Santé (sunnite), ministre de l’Environnement (sunnite), ministre des Déplacés (druze), ministre de l’Éducation (druze) (TV5Monde, 2021).

équité permet la reconnaissance de toutes les communautés sur le niveau institutionnelle, mais empêche l'unification de l'État sur le niveau sociopolitique.

1.2 La gestion portuaire à la lumière de l'institutionnalisation du confessionnalisme

Le port de Beyrouth est une illustration des divisions institutionnelles qui reflètent aussi les mésententes politiques au Liban. À l'époque qui précède la guerre civile, de nombreux désaccords se sont produits au sein du gouvernement, quant au ministère devant être responsable du port de Beyrouth. Bien que les dirigeants n'aient pu s'entendre, le port de Beyrouth était devenu une institution privée. Le président-directeur général du *Comité pour la gestion et l'exploitation du port de Beyrouth* (GEPB), Hassan Kraytem explique que le « port de Beyrouth appartient à l'État mais il opère de façon privée. Contrairement au port de Tripoli, qui est un établissement public à part entière, ce comité est une structure originale mélangeant les caractéristiques d'une entreprise publique et privée » (Sannier, 2013). Toutefois, étant une source économique importante du revenu national, il devrait représenter une des fonctions publiques du gouvernement. Entre 1960 et 1990, un contrat de 30 ans avec une compagnie privée était en vigueur pour assurer la gestion autonome du port de Beyrouth (McKay, 2020). Ce contrat accordait le droit à l'entreprise de gérer et d'investir le port pour le compte de l'État. Par la suite, avec la fin de ce contrat, les conflits concernant le port et le ministère auquel il devrait répondre ont été réanimés. En 1993, un comité administratif temporaire a été établi par le conseil des ministres pour opérer sous les mêmes conditions du contrat expiré (Baaj, 2002, p.51). Ce comité était connu sous le nom de Gestion et Exploitation du port de Beyrouth (GEPB). Cette société gérait les terminaux et les équipements. De plus, elle était responsable de suggérer des installations d'entreposage appropriées, des bâtiments industriels et une zone franche logistique (Bloomberg, 2023). « *Its seven seats were*

divided among the country's main political factions, thereby making the port's management subject to power struggles between them, which in turn paralyzed decision-making. The Port Authority, despite its intended temporary nature, has continued to operate to this day» (McKay, 2020). Le comité temporaire pour la gestion et l'investissement du port de Beyrouth est maintenant connu comme étant l'Autorité portuaire (McKay, 2020). En 1998, l'État libanais avait décidé d'institutionnaliser à titre définitif la gestion portuaire de Beyrouth. Pour se débarrasser du statut temporaire du GEPB, une entité privée et permanente a été développée (Baaj, 2002, p.52).

To that end, the Ministry of Public Work and Transport contracted with High-Point Rendel, a specialized British firm, to propose a permanent institutional framework for the port of Beirut while studying its applicability to Lebanon's three other ports (that were functioning as public institutions, following law #4517). In addition the institutional reforms provided an opportunity for the Government to rethink its role in the maritime transport sector, ensuring the clear separation of its policy-making function from economic and social regulation (preferably through an independent regulator), and port operation and service delivery (Baaj, 2002, p.52).

Depuis 2002, le « conseil d'administration est composé de six personnalités du monde des affaires¹⁶, d'un représentant du ministère de Finances¹⁷, d'un représentant du ministère des Transports¹⁸ et du secrétaire général du comité du port » (Sannier, 2013).

« GEPB est caractérisé par une importante autonomie accordée à sa direction générale et son comité de direction, une absence de contrôle par la Cour des comptes et l'Inspection Centrale auxquelles il n'est pas soumis, et une relative supervision de la part du ministère des Transports et des Travaux publics. Une autre particularité juridique de ce comité temporaire est qu'aucun contrat pour l'attribution de la gestion du port à GEPB n'a été établi, rendant

¹⁶ Il est possible de trouver le nom des 6 personnalités, mais il n'a pas été possible de retrouver leur appartenance confessionnelle. « Les membres du conseil sont : Hassan Kraytem, Michel Aouad, Bassem Kaissi, Christian Char, Amine Jurdi, Hamad Ismaïl, Philippe Fayad, Toufic Leteif, Meheyeddine Kaissi (représentant du ministère des Transports) et Talal al-Fadel (représentant du ministère des Finances) » (Sannier, 2013).

¹⁷ Entre 1998 et 2000, le ministère de Finances appartenait à la confession chrétienne et c'était le ministre Georges Corm en mission (Bonnet, 2013, p.61). En 2002, le ministre de Finances était Fouad Siniora, de confession sunnite (OLJ, 2001). En se référant aux répartitions confessionnelles les plus récentes, ce poste appartient aujourd'hui au mouvement Amal, de confession chiite.

¹⁸ Entre 1998 et 2004, le ministre Najib Mikati était en mission quand la confession sunnite avait la charge du ministère des Transports (Azakir, 2021). Aujourd'hui, ce ministère appartient à la confession chiite du Hezbollah.

ainsi le port orphelin de régime juridique applicable puisqu'il n'est pas un établissement public » (Formaleoni, 2022, p.172-173).

Bien que ce comité demeure aujourd'hui l'autorité administrative du port de Beyrouth, il opère en collaboration avec le ministère des Travaux publics et des Transports, un des départements gouvernementaux distribués entre les partis politiques confessionnels. Suivant la répartition confessionnelle des ministères, ce poste est réservé au Hezbollah chiite (Sassine, 2021).

« D'un côté, le port bénéficie d'une autonomie financière pour gérer le port : c'est lui qui fixe son budget et finance ses investissements. De l'autre, le ministre des Transports ratifie certaines décisions du conseil d'administration, dont les membres sont nommés par le gouvernement. « Le conseil est responsable, sous le parrainage du ministre des Transports », indique Ghazi Aridi, ministre des Travaux publics et des Transports » (Benadada, 2020).

En fait, le système est paralysé par la répartition confessionnelle des ministères. Ceci a un effet sur le fonctionnement administratif des institutions en général et sur l'institution portuaire en particulier. La gestion du port de Beyrouth est perturbée par la corruption et la mauvaise administration dues au sectarisme. Les partis politiques libanais sont également impliqués dans la paralysie de la gouvernance portuaire à Beyrouth. À partir de son statut ambivalent, le port souffre d'un manque de transparence en gestion et gouvernance. Certains partis politiques prennent avantage de ceci en s'impliquant dans des activités illégales et corruptrices dans cette zone portuaire (McKay, 2020). « *[Political] parties have installed loyalists in prominent positions in the port, often positioning them to accrue wealth, siphon off state revenues, smuggle goods, and evade taxes in ways that benefit them or people connected to them* » (McKay, 2020). La gouvernance portuaire demeure affectée par les affrontements confessionnels du partage de pouvoir. Il est clair que ces affrontements entrent en conflit avec la gouvernance appropriée d'un

corps gouvernemental de grande portée pour l'État, spécialement au Liban où l'économie connaît une détérioration¹⁹ dramatique depuis quelques années.

1.3 L'opacité administrative du port à la lumière des affrontements politico-confessionnels

La complexité de l'organisation administrative favorise une gouvernance opaque qui nuit à la gestion efficace du port de Beyrouth. Ceci engendre des conflits politico-confessionnels au sein de l'institution ainsi que des épisodes dramatiques, tel que l'évènement l'explosion du port de Beyrouth en 2020. Celle-ci a été une preuve de la faillite gouvernementale du système confessionnel au Liban. L'explosion du port de Beyrouth en 2020 est un exemple qui résume l'ambiguïté institutionnelle de la gestion portuaire institutionnelle au Liban. « *Beirut's port, sardonically referred to by some Lebanese as "the cave of Ali Baba and the 40 thieves," has been rife with corruption, negligence, and mismanagement, and is emblematic of the failures of post-war state building and political sectarianism in Lebanon* » (McKay, 2020). Le rapport entre cette faible administration portuaire de Beyrouth et l'explosion du port en 2020 reflète les conflits politico-confessionnels connus depuis des années, notamment sur le niveau de la répartition institutionnelle. Le port de Beyrouth, une institution qui joue un rôle crucial dans l'économie nationale, est dirigé par le Hezbollah sous le ministère des Travaux publics et des Transports.

Hezbollah' interest in the port has primarily been inked to its economic network, perhaps including drugs, more than its arms smuggling. Hezbollah's economic tentacles are widespread and extend to Africa and Latin America: used car smuggling, independent telecom and internet networks [...]. By having effective control of, or dominance in, Lebanon's ports, Hezbollah masks its activities and avoids paying customs and taxes (Feltman, 2020).

¹⁹ La crise économique, qui a commencé en 2019, a mené aujourd'hui à une inflation annuelle de 190% depuis février 2023, l'augmentation du prix des produits alimentaires de 261% ainsi que « la dépréciation de la livre de plus de 98 % par rapport au dollar sur le marché noir » (Babin, 2023).

Ainsi, cette zone portuaire est une cible importante et stratégique pour les affaires et les bénéfices individuels des partis politiques impliqués dans le partage. « *Hezbollah has privileged itself in the port and [...] others involved have long evaded public scrutiny, with deadly consequences* » (Feltman, 2020). En général, les dirigeants tirent avantage de la situation sociopolitique confessionnelle, déstabilisante et conflictuelle. Ils s'en servent pour assurer la permanence du système confessionnel à partir de l'illusion de sa nécessité qu'ils transmettent à leurs affiliés dans le contexte sociopolitique conflictuel du Liban. Historiquement, l'institutionnalisation du confessionnalisme, dont le partage du pouvoir, a été établie pour stabiliser les relations multiconfessionnelles du pays. Toutefois, de nos jours, ce système représente une ressource pour couvrir l'appétit de richesse de la classe dirigeante qui tire avantage de cette réalité sociopolitique libanaise pour des intérêts propres à eux, leurs alliés nationaux ainsi que régionaux. La zone portuaire de Beyrouth est sous la direction du Hezbollah, un parti politique menaçant de l'État qui est supporté par des alliés de la région. Son contrôle du port de Beyrouth, un point repère de la méditerranée en activité maritime en raison de son emplacement stratégique et occupé, facilite le déroulement d'activités suspectes au profit du Hezbollah. « *Hezbollah not only is the strongest faction within Lebanon's coalition government, but it runs a state within the state and a port within the port. Hezbollah [...] has a longstanding interest in accumulating ammonium nitrate for building bombs as part of its terrorist campaign against Israel and other enemies* » (Phillips, 2020). En effet, la fragilité du système est basée sur l'ignorance du rôle institutionnel des départements gouvernementaux, dont le port de Beyrouth. À l'origine, le système confessionnel priorise l'équité confessionnelle dans le but d'assurer la stabilité étatique et sociale. L'évolution de la société libanaise et la sclérose du système en font désormais un obstacle à cette stabilité, sinon l'ingrédient principal des affrontements plus ou moins graves et meurtriers. Le jeu

politique complexe du Liban est problématique quant à la gestion des institutions publiques. Effectivement, ce système ne propose aucun développement ou évolution, à la fois de l'institution portuaire et de l'État. Ce problème est reflété dans plusieurs départements ministériels, notamment le ministère des Travaux publics et des Transports, dont le port est une de ses composantes. L'opacité administrative de cette zone facilite la corruption au sein de l'institution, puisque le Hezbollah a détourné le fonctionnement du port au profit de ses activités économiques et militaires.

« Des observateurs de la scène libanaise estiment que l'État est quasiment absent, et que sa décision est tributaire du Hezbollah, qui contrôle l'aéroport international de Beyrouth, tout en contrôlant officieusement toutes les activités du port et de la majorité des institutions de premier plan, ainsi que la majorité des administrations gouvernementales. Cependant, le gouvernement libanais dément ces estimations et ces informations, les qualifiant souvent « d'infondées » » (Belhaj, 2020).

Nous avons montré que la répartition confessionnelle des postes et responsabilités administratives est prise dans un système d'accaparement des ressources par les groupes confessionnels. Dès lors, cette répartition institutionnelle des postes ministériels et des fonctions publiques affecte la gestion des institutions, au point de mener, comme le montre le cas de l'explosion du port, à des événements dramatiques.

Chapitre 2 — Les conflits de gestion des autorités sécuritaires au port

L'explosion s'insère dans les logiques confessionnelles qui organisent l'administration du port. Premièrement, nous analyserons le contexte de l'administration portuaire à Beyrouth. Deuxièmement, nous nous intéressons à l'étude du département sécuritaire du port. Troisièmement, nous nous concentrerons sur les conflits qui se sont ravivés au sein du département sécuritaire du port à la suite des événements entourant l'explosion.

2.1 L'administration portuaire

L'institution portuaire de Beyrouth se compose de plusieurs départements administratifs comme les affaires financières, les affaires administratives, les affaires commerciales, la gestion des projets, la gestion de l'entretien, la gestion des opérations et la gestion des études (géographiques, logiciels, statistiques) (Kharouf, 2019, p.19-28). Ces départements administratifs n'appartiennent pas nécessairement chacun à un parti politique confessionnel spécifique. Cependant, cette distinction confessionnelle est plutôt reflétée dans le processus d'embauche qui est facilité pour certaines communautés plus que d'autres (Hubbard, 2020). Néanmoins, les agences de sécurité²⁰ viennent au-dessus de tous ces départements. En fait, elles sont chargées de l'administration sécuritaire des affaires portuaires. Ceci englobe le contrôle des affaires dans la zone portuaire et maritime de Beyrouth, telles que les personnes entrantes et sortantes ainsi que les marchandises importées et exportées.

Le port de Beyrouth est un port très sécurisé au quotidien par les différentes agences du gouvernement libanais (Forces armées libanaises, Sûreté Générale, Douanes), qui opèrent toutes dans leurs missions, mais sans coordination réelle. Les contrôles des personnes et des marchandises passant sur le port sont effectués plusieurs fois, sans concertation entre agents (Reul, 2021).

Cela reflète l'absence d'un mécanisme général adopté par l'institution portuaire pour gérer ces multiples dispositifs. En tant que mécanisme unifié et harmonieux, ce genre de mécanisme aurait pu refléter un contrôle sécuritaire plus efficace et transparent. Également, ceci aurait pu servir pour éviter les erreurs fatales et leurs multiples effets institutionnels, sociaux, politiques, comme c'est le cas avec l'explosion du port de Beyrouth en 2020. De plus, la présence d'une telle agence générale et neutre limiterait les activités suspectes au port tout en facilitant la détection de ce genre d'affaires, afin d'assurer la sécurité nationale dans cette zone de frontière maritime. En effet, la

²⁰ Les agences de sécurité du port de Beyrouth sont les suivantes : les douanes portuaires, les Forces armées libanaises, la Sécurité de l'État et la Sûreté générale.

situation géographique du port de Beyrouth en fait une porte d'entrée pour toutes les marchandises en provenance de l'Occident vers le Moyen-Orient. Ce conflit administratif, dont la faible coordination entre ces agences, affecte négativement l'administration sécuritaire du port de Beyrouth. Au sein de la zone portuaire, la prise en charge de l'escale définitive du Rhosus au port en 2013, le déchargement d'une grande quantité de produits chimiques dangereux (2 750 tonnes de nitrate d'ammonium) dans cette zone ainsi que sa conservation illégale et inadéquate dans les hangars du port de la capitale (hangar 12) relève de la responsabilité des agences sécuritaires. Au niveau de l'administration sécuritaire, on repère clairement un manque d'organisation, de coopération et de transparence entre les différents acteurs chargés de garantir la sécurité à la fois frontalière et nationale.

Part of preventing disasters such as what has happened in Beirut will mean strengthening port management and addressing crimes such as smuggling and corruption. « While maritime security tends to focus on preventing high-profile events such as piracy, terrorism or cyber-attacks, all too often it is daily mishandling that makes disasters possible » (Edwards et Bueger, 2020).

La protection de la zone portuaire principale du pays est le rôle principal de l'agence sécuritaire du port. Dans le cas du Liban, une multitude d'agences sécuritaires et militaires ont échoué à éviter un désastre national. Dans le cadre de l'explosion du port de Beyrouth, cette négligence se remarque dans la chronologie des événements qui ont préparé le désastre : l'introduction du bateau dans le port, le stockage prolongé et illégal du produit explosif, dans des conditions inadéquates. En fait, la négligence au sein du corps sécuritaire du port facilite la corruption et l'incurie administrative. Ainsi, « les manquements et la mauvaise gestion [...] ont conduit les responsables libanais à sous-estimer, voire à ignorer, le risque d'une explosion liée au stockage, dans de mauvaises conditions, de milliers de tonnes de nitrate d'ammonium » (OLJ, 2021). Il en résulte des accidents pouvant causer des dommages aux travailleurs de la zone portuaire, aux biens appartenant aux commerçants, à l'infrastructure portuaire, aux équipements et bâtiments

appartenant au port ainsi que ceux environnants, tels que les hangars et les silos de grains et les zones résidentielles. La destruction des silos de grains, principal lieu de stockage du blé dans le pays, a entraîné une crise majeure le lendemain de l'explosion.²¹ L'ambiguïté que créent ces multiples agences sécuritaires facilite la corruption dans le contexte politico-confessionnel du port de Beyrouth.

[Corruption] in ports plays a key part in ensuring that abandonment goes unnoticed. It needs to be addressed with a concerted international effort. [Increased] efforts in building the capacity of ports to deal with hazardous waste, to detect smuggling and to deal with abandonment cases are needed. [This] will be necessary for ports that have limited resources and are common destinations for abandoned containers [...] (Edwards et Bueger, 2020).

Ces lacunes tracent des liens directs entre le fonctionnement du département sécuritaire et l'institutionnalisation du confessionnalisme.

2.2 Le département sécuritaire du port

La complexité politico-confessionnelle du Liban affecte directement la gouvernance du secteur sécuritaire du port de Beyrouth. À l'instar des autres administrations du pays, ce secteur est réparti entre les différentes communautés politiques. Les agences sécuritaires libanaises, formées et réparties de façon confessionnelle, ont chacune un pouvoir et un rôle distincts. Au quotidien, cette division entraîne un manque d'efficacité du travail sécuritaire dans la zone portuaire. Durcie durant la guerre civile, cette division a dépassé le niveau politique, pour pénétrer la société, jusqu'aux forces de sécurité. Alors, les services de sécurité au Liban ont dévié de leur chemin officiel depuis les conflits de la guerre civile. Ils opèrent plutôt dans un cadre confessionnel

²¹ Les citoyens paniqués ont acheté de grande quantité de pain, par crainte de pénurie. « Des responsables ont tenté d'atténuer les craintes des Libanais, affirmant que le pays avait des stocks de blé suffisants pour un mois et que de nouvelles cargaisons arriveraient cette semaine à travers les ports de Tripoli dans le nord et Saïda dans le sud » (Gebeily, 2020).

et visent à satisfaire les dirigeants de chaque appareil. Le fonctionnement du jeu politique conduit les agences de sécurité à fonctionner au service de politiciens. Ceci a conduit à des conflits d'intérêts, à une diversification des objectifs et à une absence délibérée de coordination, de sorte que chaque agence opère en fonction des intérêts de son leader politique. Ainsi, ceci profitera directement ou indirectement à la communauté soutenant le leader politique. En fait, les agences sécuritaires au Liban fonctionnent sur la base des divisions miliciennes formées depuis la guerre civile. Ces divisions n'affectent pas uniquement le niveau politique. Le territoire, la société et même les forces militaires sont divisés sur une « base communautaire » (Picard, 1994, p.3). « Ce classement des Libanais selon leur appartenance confessionnelle déborde naturellement sur le monde politique et ses extensions miliciennes : « Le Hezbollah, chiite », « Les Forces libanaises, chrétiennes », « le PSP, druze » » (Davie, 2008, p.1). Le port de Beyrouth dispose de quatre agences responsables des différentes branches de la sécurisation portuaire : les Forces libanaises, la Sûreté de l'État, la Sécurité publique et les Douanes (Azakir, 2021). Le port se situe sous la direction chiite du ministère des Travaux publics et des Transports, en raison de la répartition sectaire des sièges ministériels. La gestion de la sécurité du port est également confessionnalisée par l'implication des partis politiques des groupes chiites et de certains de leurs alliés nationaux. « *The head of Lebanon's most powerful security agency, which will be involved in the country's investigation, is a close ally of Hezbollah* » (Phillips, 2020). Premièrement, les douanes portuaires sont soumises au ministère des Finances, dirigé par un ministre issu de la confession chiite affiliée à la milice du mouvement Amal, alliée du Hezbollah. Deuxièmement, l'appareil des Forces armées libanaises, affilié au ministère de la Défense nationale, est dirigé par un ministre chrétien et un membre du Courant patriotique libre affilié au président de la République²². Troisièmement,

²² En 2005, après l'assassinat du Premier ministre Rafic Hariri, deux grandes alliances politiques se sont formées au Liban, s'opposant autour de la présence de l'armée syrienne sur le territoire libanais depuis 1976.

l'appareil de Sécurité de l'État travaille pour son fondateur, le chef de la milice du mouvement chiite Amal, et indirectement pour son alliée, la milice chiite du Hezbollah. Finalement, la Sûreté générale, qui exécute toutes les démarches d'immigration, de passeports, et attribue les visas aux individus, dépend directement du directeur général de l'agence issue de la communauté chiite, et soutient le chef de la milice du mouvement Amal et son alliée, la milice du Hezbollah. Bref, la division sectaire et politique des services sécuritaires ainsi que les activités portuaires quotidiennes sont à l'origine des négligences dans la gestion du port. Ces négligences ont abouti à de l'explosion de 2020, impliquant les différentes agences travaillant au port et le secteur de la sécurité.

2.3 Le département sécuritaire dans le cadre des conflits politico-confessionnels

La mauvaise gestion du port de Beyrouth reflète la division des secteurs de sécurité sur la base d'appartenances sectaires et politiques. En fait, la présence de plusieurs agences de sécurité, qui gèrent les affaires portuaires, est révélatrice des conflits politiques au sein des institutions publiques. L'ignorance basée sur le manque de coopération entre les agences rallume éventuellement ces conflits face à un désastre comme celui de l'explosion du port. Les départements et les services de sécurité sectaires, opérant dans le port, se sont lancés les accusations pour désavouer et échapper à la responsabilité de l'explosion du port de Beyrouth, spécialement

« Le premier camp illustré sous le nom de l'Alliance du 8 mars comportait en son sein plusieurs formations d'horizons politique, confessionnel et ethnique divers, allant des chiites [Hezbollah et Amal] aux sunnites [Mouvement Majd] en passant par les druzes [Parti démocratique], les maronites [Marada] et autres laïcs [Parti Baas et Parti social nationaliste syrien]. [...] La dernière composante a posteriori de cette alliance est le « Courant Patriotique Libre » (CPL) de l'actuel président de la République, Michel Aoun, dont le mouvement a commencé par adhérer à l'Alliance opposée du « 14 mars » avant de se raviser et de rejoindre les « 8 martiens », au terme d'un accord conclu avec Hezbollah en février 2006 » (Bendhaou, 2022).

« Le second camp, celui de l'alliance du 14 mars, qui se développera en bloc éponyme au sein du Parlement, après les élections législatives des mois de mai-juin 2005, tire son appellation du jour où s'est déroulée une imposante manifestation anti-syrienne à Beyrouth. [...] Cette alliance comprenait, essentiellement, dans sa composante chrétienne, les « Phalanges libanaises » dirigées par Samy Gemaiel et les « Forces Libanaises » sous la férule de Samir Geagea, un acteur clé et seigneur de la guerre civile ayant dirigé une milice durant le conflit civil. Quant aux Sunnites, ils étaient représentés, logiquement, par « le Courant du Futur », porte-drapeau de cette communauté, dirigé par Saad Hariri, fils de l'ancien Chef du gouvernement assassiné » (Bendhaou, 2022).

après avoir dévoilé que plusieurs alertes étaient présentées depuis 2013 aux fonctionnaires pour les aviser du danger de ce produit. Afin de détailler ce conflit entre les services de sécurité du port, on remontera les événements au début. Il était prévu, selon la destination du Rhosus, que sa cargaison passerait du pays d'origine, la Géorgie, au pays de destination, le Mozambique, en transit par le port de Beyrouth. Pour des raisons qui ne sont pas claires, toute la cargaison du navire a été déchargée dans le hangar n° 12, l'un de plus grands hangars de stockage du port de Beyrouth, qui est destiné au stockage de matières hautement inflammables, alors que les conditions de stockage pour ces matériaux étant insuffisantes. Suivant la répartition confessionnelle de la gestion du port, certains services de sécurité n'ont pas exercé leurs prérogatives en matière d'inspection de la cargaison, d'analyse en laboratoire et de la finalité de son utilisation. « L'armée libanaise est chargée d'accorder une autorisation à l'importation de matériel militaire et de munitions, y compris le nitrate d'ammonium, et doit inspecter les substances explosives qui arrivent dans le pays par ses ports, mais rien n'indique qu'elle l'a fait dans ce cas, alors qu'elle était au courant de sa dangerosité » (Azakir, 2021). Parallèlement, d'autres agences de sécurité ont fait un rapport à leur hiérarchie.

« « Les responsables du ministère des Travaux publics et des Transports [du Hezbollah] ont décrit de manière inexacte les risques de la cargaison dans leurs demandes à la justice de décharger la marchandise », a déclaré HRW. Ils ont également « sciemment stocké le nitrate d'ammonium dans le port de Beyrouth avec des matériaux inflammables ou explosifs pendant près de six ans », même après avoir reçu des rapports avertissant du caractère « extrêmement dangereux » du stock, a déploré HRW » (AFP, 2021).

Pendant que « le produit dangereux a été saisi le 25 novembre 2013 » (Al-Jadeed, 2022, 12 :30), l'ordre a été donné de décharger la cargaison du navire à la mi-2014 (Amsili, 2020). « Lors du déchargement de la marchandise, la justice a appelé à ce que la cargaison soit « stockée dans un endroit approprié, après qu'aient été prises les mesures nécessaires compte tenu du matériel dangereux à bord du navire » » (Azakir, 2021). De plus, l'agence de la Sûreté générale est chargée

de s'occuper des affaires des personnes traversant les frontières dans les deux sens, ainsi que des équipages des navires avec leurs travailleurs et leurs capitaines. Selon le directeur de la Sûreté générale, dans le cas de panne de navire, les principes administratifs et sécuritaires du port de Beyrouth imposent que trois personnes de l'équipage restent à bord du navire (Al-Jadeed, 2022, 13:20). En fait, dans le cas du Rhosus, après un ordre judiciaire du 15 août 2014, la Sûreté générale a autorisé l'équipage à quitter le navire en trois lots, dont le dernier est parti en août 2014 (Al-Jadeed, 2022, 13 :00). Ces individus ont été autorisés à retourner dans leur pays. À la suite de l'explosion, il a été prouvé que le signalement de la présence de ce produit dangereux et mal stocké au port a été fait par plusieurs agences des autorités sécuritaires. Cependant, aucune action n'a été prise depuis 2013 pour éviter un désastre comme celui de l'explosion du port en 2020.

Pour leur part, les autorités douanières, alertées pour la première fois en 2014 et qui auraient pu agir unilatéralement pour retirer les matières explosives du port, n'ont pas pris les mesures adéquates pour s'en débarrasser [...]. Quant à l'armée libanaise, elle « n'a pris aucune mesure apparente pour sécuriser » le stock [...]. Le commandement militaire s'est même dédouané de toute responsabilité, alors qu'il devrait, en vertu de la loi libanaise, approuver l'importation et l'inspection de matières classées comme utilisables dans la fabrication d'explosifs. La Sécurité de l'État, qui a mené une enquête sur le stock de nitrate avant l'explosion, a tardé, de son côté, à signaler la menace potentielle aux hauts responsables, fournissant, par ailleurs, des informations incomplètes sur les dangers posés par ces produits chimiques (AFP, 2021).

Cette situation a suscité des controverses quant à l'ignorance et la négligence des acteurs sécuritaires au port. Ceci démontre les mésententes politico-confessionnelles au Liban, où dans une même zone d'activité, la diversité d'intérêts affecte le déroulement sain de la gestion et la sécurité nationale. Alors, après l'explosion, les partis politiques ont commencé à échanger des accusations, essayant de détourner les soupçons de l'appareil sécuritaire, qui travaille en leur faveur. Également, l'État a pris des décisions essayant d'effacer certains fils qui auraient pu contribuer à l'accusation d'une milice influente dans le pays. « *The Lebanese government has put*

port officials under house arrest and appears to be set on using them as convenient scapegoats to protect Hezbollah. But port officials leaked letters showing that they had repeatedly requested that the justice ministry authorize the movement of the dangerous chemicals away from the port, without receiving any answers » (Phillips, 2020). Face à cette insouciance qui a coûté cher, à la fois au pays et à la société, la classe politique corrompue demeure indifférente.

« Plusieurs partis politiques, de la majorité comme de l'opposition, souhaiteraient également conclure de manière rapide l'enquête étant impliqués dans différents trafics qui ont lieu depuis ou vers le port de Beyrouth. Ils souhaiteraient ainsi éviter à ce qu'on puisse découvrir le degré d'implication de chacun et des violations sécuritaires nécessaires à la poursuite de ses trafics » (Newsdesk Libnanews, 2020).

Ces jeux politiques au sein des enquêtes concernant l'explosion trouvent leur origine dans les alliances politiques libanaises et les intérêts qu'elles poursuivent. Bref, les logiques confessionnelles dirigeant l'administration portuaire, notamment son secteur sécuritaire, et la concurrence de quatre agences affiliées à différents partis politiques ont joué un rôle certain dans l'explosion du port.

Chapitre 3 — La division géographique confessionnelle

L'explosion du port a lieu dans une zone urbaine, composée de quartiers confessionnels qui ont été gravement affectés. D'abord, nous analyserons le contexte de la répartition confessionnelle du territoire. Ensuite, nous nous intéresserons à la cartographie confessionnelle beyrouthine spécifiquement. Enfin, nous analyserons l'effet de l'explosion du port sur des quartiers majoritairement chrétiens en raison de la répartition démographique des confessions dans la capitale.

3.1 Le contexte de la répartition confessionnelle du territoire

Ceci remonte à la constitutionnalisation du confessionnalisme, incorporée graduellement aux divers paliers gouvernementaux, et ce, depuis 1926 à partir des accords communautaires. À cet effet, la figure sociopolitique du pays a changé en raison de la répartition géographique des confessions lorsque les régions sont devenues homogènes sur le plan confessionnel. « *La ligne de démarcation* [durant la guerre civile] renvoie à la territorialisation des confessions qui a imposé des déplacements de population considérables dans la ville. Cette expression suppose que la *ligne* a créé le mouvement de séparation. En réalité, elle fut un instrument des acteurs de la guerre qui l'ont fondée comme support de leurs exactions » (Huybrechts, 1999, p.211). Les effets de cet héritage de la guerre civile se repèrent toujours dans le jeu politique et la vie sociale. En fait, les combats qui eurent lieu pendant la guerre civile imposèrent une forte homogénéisation démographique, qui modifia les caractéristiques de la carte géographique et résidentielle du Liban. « La cassure politique du pays est consommée et menace de conduire à l'éclatement territorial d'autant que les migrations forcées de la population civile recomposent graduellement le paysage communautaire dans le sens d'une plus grande homogénéité confessionnelle » (Picaudou, 1989, p.142). Bien que les affrontements de la guerre civile au Liban aient impliqué des acteurs régionaux, les différentes communautés libanaises en étaient les acteurs principaux. Le conflit civil au Liban a été une guerre séparant la population sur des bases religieuses. De nombreux citoyens ont été contraints de fuir leurs zones de résidence, caractérisées par la mixité communautaire, vers des zones à caractère sectaire unique. Durant cette période, ces personnes pensaient que le déplacement vers ces zones homogènes leur garantirait un niveau de sécurité minimal. Les régions n'étaient pas nécessairement initialement homogènes, mais les affrontements communautaires ont encouragé le regroupement géographique sur une base

confessionnelle pour éviter les combats avec les autres groupes. Désormais, le territoire est strictement réparti entre les dix-huit confessions qui composent la démographie libanaise, à l'exception de quelques régions qui sont mixtes. Ainsi, la complexité identitaire de la libanité s'épanouit encore plus, en raison des ségrégations territoriales qui s'ajoutent au jeu politique. . Cette confessionnalisation a détérioré l'unité nationale et l'inclusivité sociale. Néanmoins, cette répartition géographique a encouragé la création de plusieurs identités collectives et culturelles.

3.2 La cartographie beyrouthine

Nous jugeons important d'attirer une attention particulière sur la région de la capitale, Beyrouth, qui a été le sujet des médias, des recherches et des investigations, nationales et internationales, depuis l'explosion du port le 4 août 2020. La ville possède une répartition tout à fait particulière qui lie à la fois le facteur historique, confessionnel, géographique, et politique. Nous remarquons l'effet des mésententes de la guerre civile, dans l'analyse de la répartition démographique de la capitale du Liban, 33 ans après la fin de cette guerre et la signature des accords de paix.

Les destructions physiques de la période 1975-1990 se sont principalement concentrées à Beyrouth et ses banlieues [...], même si d'autres zones ont été touchées (Tripoli ; Chouf, dans la montagne au sud-est de Beyrouth ; Liban-Sud). La guerre a aussi bouleversé le peuplement, en raison des migrations forcées. Un tiers des habitants ont définitivement changé de résidence. L'action des milices confessionnelles a abouti à l'homogénéisation très poussée de plusieurs régions de peuplement mixte, comme le Chouf, le Sud [du Liban] ou Beyrouth, divisée en un secteur est chrétien et un secteur ouest à majorité musulmane. Beaucoup de ces réfugiés se sont installés dans les périphéries urbaines (Bourgey et Verdeil, 2014, p.4).

En effet, la capitale a été une zone importante des affrontements. Ces derniers ont participé à la répartition démographique de la ville, marquée jusqu'à aujourd'hui par ces mêmes répartitions confessionnelles. « Beyrouth, la capitale, serait-elle aussi, clivée : « Beyrouth-Est, chrétienne et

Beyrouth-Ouest, musulmane » est la formule consacrée des médias, comme l'est « la banlieue sud de la ville, chiite » (Davie, 2008, p.1). Il existe toujours certains quartiers de la capitale, comme Karantina, qui mêlent sunnites et chrétiens, mais ils sont marginaux.

Le Liban forme aujourd'hui une société intensément urbanisée, où la diversité confessionnelle et les antagonismes qu'elle génère se nourrissent des crises régionales et des tensions sociales renforcées par la mondialisation. Il en résulte de profondes transformations géographiques, avec des contrastes régionaux avivés et une pauvreté omniprésente. Crise après crise, l'État se révèle incapable d'endiguer ces maux, laissant les pouvoirs locaux et les intérêts particuliers avancer leurs propres stratégies, au risque permanent de l'éclatement (Bourgey et Verdeil, 2014, p.7).

Le port de Beyrouth se situe sur la côte est de la capitale. Bien que ceci soit incontrôlable en raison des héritages de la guerre civile en matière de répartition confessionnelle, les quartiers chrétiens ont été les plus affectés par l'explosion. Plusieurs questionnements civils ont lié la question confessionnelle avec le désastre, les responsables et les victimes.

3.3 La cartographie de Beyrouth dans le cadre de l'explosion

Le résultat dévastateur de la négligence sécuritaire du port a transformé les discours populaires et médiatiques en un débat confessionnel et houleux. Ce genre de discours réanime les conflits confessionnels à la fois au niveau politique et au niveau social, considérant que Beyrouth est habitée par les trois grandes confessions du pays, les chrétiens (Est), les sunnites (Ouest) et les chiites (Sud). En fait, les autorités responsables du désastre causé par l'explosion sont des acteurs administratifs et politiques principalement issus de la confession chiite et leurs alliés nationaux. « [Le] parti, [Hezbollah], pourrait, en revanche, être tenu responsable de stocker son arsenal dans des zones résidentielles » (El-Hage, 2020). Les zones urbaines, appartenant à la communauté chrétienne, ont été les plus affectées par ce désastre, en raison de leur emplacement géographique autour de la zone portuaire. « *The areas hardest hit by the explosion, including predominantly Christian neighborhoods such as Gemmayzeh, Mar Mikhael and Achrafieh, [...] also had the*

highest concentration of historic structures » (Bulos, 2020). À ces populations chrétiennes, majoritairement affectées, s'ajoute une minorité de musulmans sunnites. Les dégâts en question ici sont la perte de logements, la mort de personnes proches, soit sur le site portuaire ou dans la zone résidentielle, et la destruction des lieux de travail. En raison des séparations géographiques et des priorités confessionnelles d'embauche, les employés du port, victimes de l'explosion, appartiennent majoritairement à la confession chrétienne. Les travailleurs affiliés à d'autres confessions sont minoritaires. Achrafieh est un des quartiers les plus affectés en raison de sa proximité avec le port ; il est composé entièrement de communautés chrétiennes. De plus, le désastre a aussi gravement touché les bâtiments résidentiels historiques de la ville. « *Just south of the port, the predominantly Christian, middle-class district is dotted with stone churches and historic homes with exposed rafters and arches facing the street* » (Hubbard, 2020). Enfin, la Karantina, un quartier mixte entre musulmans et chrétiens été détruit par l'explosion. Les lieux religieux appartenant aux deux communautés de cette zone ont été détruits.

The neighborhood known as the Quarantine clings to Beirut like a forgotten annex. Named for its history as a holding area for potentially infectious travelers, it is poor, polluted and squeezed between the port, a major highway and a garbage processing facility, which sends a stench wafting through the cinder block apartments. [...] The blast shook mortar from the ceiling of the stone church and punched in the roof of the mosque. Days later, a mournful recitation of the Quran emanated from its minaret and residents prayed on carpets on the asphalt outside (Hubbard, 2020).

Parmi les analyses médiatiques post-explosion, des discours ravivent les conflits politico-confessionnels entre communautés. Ce système sépare la population, d'une génération à une autre, avec chaque désastre national envisagé, comme l'explosion du port de Beyrouth en 2020. Le regroupement confessionnel homogène empêche le mélange des communautés, et par conséquent l'unité nationale. Or, le désastre qui a touché une région urbaine confessionnalisée ravive les conflits sociopolitiques au Liban.

Conclusion

Pour conclure, nous avons analysé la place qu'occupe l'explosion du port de Beyrouth dans les paramètres confessionnels des affrontements politiques, au Liban. À la suite de nos recherches, nous traçons la conclusion suivante. La gestion gouvernementale basée sur l'institutionnalisation du confessionnalisme dans tous les secteurs institutionnels au Liban entoure l'explosion du port de Beyrouth, tout en réanimant les conflits politico-confessionnels du pays. Dans le cadre de notre projet, nous avons d'abord montré l'origine et la norme de répartition institutionnelle des fonctions publiques entre les partis politiques confessionnels, dont les postes administratifs au port de Beyrouth. Ensuite, nous avons analysé les conflits à base confessionnelle dans le secteur sécuritaire et militaire au Liban et leur implication pour la gestion du port, avant l'explosion. Finalement, nous avons pu analyser les effets des divisions territoriales homogènes des confessions comme la cause de la victimisation majoritaire de la communauté chrétienne, installée dans les quartiers situés autour du port. Cependant, au Liban, les épisodes dévastateurs réaniment continuellement les affrontements confessionnels connus depuis les années de la guerre civile. Le désastre de l'explosion du port de Beyrouth en 2020 a aggravé les affrontements politico-confessionnels. Plusieurs points peuvent être analysés à la suite de notre projet, dont la corruption dans le système libanais à la lumière du fonctionnement du port de Beyrouth. Nous pouvons analyser comment les problèmes de gestion dans la zone portuaire, mis en évidence dans le cadre de l'explosion, éclairent l'inefficacité de la machine politique et administrative et les échanges marchands qui la caractérisent.

Bibliographie

AFP (le 3 août 2021). « Explosion de Beyrouth : Human Rights Watch accuse les autorités de « négligence criminelle », *Le temps*, [En ligne]. [https://www.letemps.ch/monde/moyenorient/explosion-beyrouth-human-rights-watch-accuse-autorites-neglignence-criminelle] (Consulté le 4 juillet 2023).

AL-HAJJ, Samar et collab. (2021). « Beirut Ammonium Nitrate Blast : Analysis, Review, and Recommendations », *Frontiers in Public Health*, vol. 9, p.1-11.

AL-JADEED NEWS (le 9 mars 2022). « تفاصيل ومعلومات تُعرض للمرة الأولى عن أكياس الأمونيوم نترات في مرفأ بيروت .. من المسؤول ؟ (Détails et informations présentés pour la première fois sur des sacs de nitrate d'ammonium dans le port de Beyrouth. Qui est responsable ?), [Vidéo en ligne]. [https://www.youtube.com/watch?v=B_ztKjNvjvQ] (Consulté le 15 juin 2023).

AMSILI, Sophie (le 7 août 2020). « Liban : à l'origine de l'explosion, un cargo russe délabré qui ne devait pas accoster à Beyrouth », *Les Echos*, [En ligne]. [https://www.lesechos.fr/monde/afrique-moyen-orient/liban-a-lorigine-de-lexplosion-un-cargo-russe-delabre-qui-ne-devait-pas-accoster-a-beyrouth-1229056] (Consulté le 20 août 2023).

AUGÉ, Étienne F. (2018). « Chapitre 3. Pouvoir et politique », *Liban*. sous la direction de Augé Étienne F. De Boeck Supérieur, p. 53-75.

AZAKIR, Mohamed (le 3 août 2021). « Nitrate d'ammonium au port de Beyrouth : ce que les responsables libanais savaient », *L'Orient-Le Jour*, [En ligne]. [https://www.lorientlejour.com/article/1270410/nitrate-dammonium-au-port-de-beyrouth-ce-que-les-responsables-libanais-savaient.html] (Consulté le 20 juin 2023).

AZAKIR, Mohamed (le 10 septembre 2021). « Factbox : Sunni tycoon Mikati leads Lebanon's first government in a year », *Reuters*, [En ligne]. [https://www.reuters.com/world/middle-east/sunni-tycoon-mikati-leads-lebanons-first-government-year-2021-09-10/] (Consulté le 11 août 2023).

BAAJ, Hadi (2002). « Institutional reforms in Lebanon's commercial ports: opportunities and challenges », *Maritime Engineering and Ports III*, p.51-60.

BABIN, Justine (le 24 mars 2023). « Le Liban menacé d'une « crise sans fin », selon le FMI », *Les Echos*, [En ligne]. [https://www.lesechos.fr/monde/afrique-moyen-orient/le-liban-menace-dune-crise-sans-fin-selon-le-fmi-1918969] (Consulté le 13 juillet 2023).

BAKHOS, Walid (2005). « Le rôle de la puissance publique dans la production des espaces urbains au Liban », *Mappemonde*, p.1-15.

BELHAJ, Mourad (le 10 août 2020). « La « tragédie de Beyrouth »... entre un État absent et une corruption endémique (Analyse) », *Anadolu Ajansi*, [En ligne]. [https://www.aa.com.tr/fr/analyse/la-tragedie-de-beyrouth-entre-un-etat-absent-et-une-corruption-endemique-analyse/1936847] (Consulté le 10 juin).

BENADADA, Ali (2020). « Le Liban sinistré : Journée d'Apocalypse à Beyrouth », *L'Opinion*, [En ligne]. [https://www.lopinion.ma/Le-Liban-sinistre-Journee-d-Apocalypse-a-Beyrouth_a5356.html] (Consulté le 8 juin 2023).

BENDHAOU, Fatma (le 14 mars 2022). « Liban : « 8 et 14 mars », dates clivantes au pays du Cèdre désunifié », *Anadolu Ajansi*, [En ligne]. [https://www.aa.com.tr/fr/monde/liban-8-et-14-mars-dates-clivantes-au-pays-du-cedre-desunifie/2535076] (Consulté le 11 août 2023).

BLOOMBERG (2023). « Cie de Gestion et d'Exploitation du Port de Beyrouth », *Bloomberg*, [En ligne]. [https://www.bloomberg.com/profile/company/GEPB:FP?in_source=embedded-checkout-banner#xj4y7vzkg] (Consulté le 13 juillet 2023).

BONNET, Margaux (2013). « Georges Corm : « Il n'existe pas de miracle libanais » », *Les Cahiers de l'Orient*, vol. 112, no. 4, p. 61-70.

BUEGER, Christian et EDWARDS, Scott (2020). « Beirut explosion disaster underlines needs for proper global port security », *Vancouver Sun*. [En ligne] [https://vancouversun.com/opinion/scott-edwards-and-christian-bueger-beirut-explosion-disaster-underlines-need-for-proper-global-port-security] (consulté le 30 mars 2023)

BULOS, Nabih (le 13 août 2020). « Te Beirut blast leveled historic neighborhoods. Some fear developers may finish the job » *Los Angeles Times*, [En ligne]. [https://www.latimes.com/world-nation/story/2020-08-13/beirut-blast-leveled-historic-neighborhoods-fears-developers-destroy-more#:~:text=It%20also%20mangled%20some%20%2C000,highest%20concentration%20of%20historic%20structures] (Consulté le 4 juillet).

CHAOUL, Melhem (2007). « 10. Du point de vue chrétien : encore une « guerre pour les autres » ? », Franck Mermier éd., *Liban, une guerre de 33 jours*. La Découverte, p. 95-102.

DAHER, Aurélie (2007). « 4. Le Hezbollah et l'offensive israélienne de l'été 2006 : Baalbek dans la guerre », Franck Mermier éd., *Liban, une guerre de 33 jours*. La Découverte, p. 44-50.

DALLA, Sam (2015). « La constitutionnalisation du confessionnalisme. « De l'exemple libanais » », *Revue française de droit constitutionnel*, vol. 103, no. 3, p. e1-e25.

DAVIE, Michael F. (2008). « Internet et les enjeux de la cartographie des religions au Liban », *Géographie et cultures*, p.81-98.

DIB, Boutros (1990). « Les accords de Taëf : traité ou document de travail ? », *Institut Français des Relations Internationales*, vol. 55, no. 2, p.357-367.

DUMONT, Gérard-François (2005). « Les populations du Liban », *Outre-Terre*, vol. n° 13, no. 4, p.419-445.

DISS, Mostapha et collab. (2015). « Une étude de la répartition du pouvoir confessionnel au Liban », *Revue d'économie politique*, vol. 125, no. 4, p. 527-546.

EL BOUJEMI, Marwa (2016). « La guerre civile libanaise : conflit civil ou guerre par procuration ? 1970—1982 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, vol. 43, no. 1, p.147-158.

EL-HAGE, Anne-Marie (le 24 août 2020). « Entre le Hezbollah et le nitrate d'ammonium, une bien vieille histoire », *L'Orient-Le Jour*, [En ligne]. [<https://www.lorientlejour.com/article/1230228/entre-le-hezbollah-et-le-nitrate-dammonium-une-bien-vieille-histoire.html>] (Consulté le 15 juillet 2023).

EL KHOURY, Roula et collab. (2021). « From the Port City of Beirut to Beirut Central District. Narratives of Destruction and Re-Constructions », *SPOOL*, vol. 8, no.1, p.5-22.

EL-SAYED, Mazen (2022). « Beirut Ammonium Nitrate Explosion : A Man-Made Disaster in Times of the Covid-19 Pandemic », *Disaster Medicine and Public Health Preparedness*, vol.16, p.1203-1207

ERLICH, Reuven (2017). « The road to the second Lebanon War, 2006-2016: Strategic changes in Lebanon, the idle East, and the international theater », *Institute for National Security Studies*, p.13-23.

FARES, Mohamad Y. et collab. (2021). « The impact of the Beirut blast on the COVID-19 situation in Lebanon », *Journal of Public Health: Theory to Practice*, vol.31, p.575-581.

FELTMAN, Jeffrey (le 5 août 2020). « Lebanon as Paradise Lost », *The Brookings Institution*, [En ligne]. [<https://www.brookings.edu/articles/lebanon-as-paradise-lost/>] (Consulté le 20 juin 2023).

FORMALEONI, Lilly (2022). « Les enjeux d'une coopération des ports méditerranéens dans le cadre de la reconstruction du port de Beyrouth », *Confluences Méditerranée*, Vol. 120, No. 1, p. 169-181.

GALOPIN, Alice (le 14 août 2020). « L'article à lire pour comprendre pourquoi le système politique libanais est à bout de souffle », *Franceinfo*, [En ligne]. [https://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/liban/explosions-a-beyrouth/larticle-a-lire-pour-comprendre-pourquoi-le-systeme-politique-libanais-est-a-bout-de-souffle_4073431.html] (Consulté le 11 juillet 2023).

GEBEILY, Maya (le 7 août 2020). « Après la tragédie du port, les Libanais craignent une pénurie de pain », *Le Devoir*, [En ligne]. [<https://www.ledevoir.com/monde/moyen-orient/583779/apres-la-tragedie-du-port-les-libanais-craignent-une-penurie-de-pain?#:~:text=Du%20blé%20se%20répand%20hors,craint%20une%20pénurie%20de%20pain.>] (Consulté le 17 août 2023).

HARB, Mona (2007). « 3. La banlieue du Hezbollah : un territoire détruit, une lutte renouvelée », Franck Mermier éd., *Liban, une guerre de 33 jours*. La Découverte, p. 36-43.

HSAB, Gaby (2008). « Confrontations politiques et allégeances confessionnelles : le cas du Liban », *Hermès, La Revue*, vol. 51, no. 2, p.119-124.

HUBBARD, Ben (le 10 décembre 2023). « Beirut Blast Hit 3 Disparate Neighborhoods. They're United in Rage », *New York Times*, [En ligne]. [<https://www.nytimes.com/2020/08/09/world/middleeast/beirut-explosion-victims-neighborhoods.html>] (Consulté le 4 juillet).

HUYBRECHTS, Eric (1999). « L'oublié de la ligne ». Huybrechts Eric et Chawqi Douayhi. *Reconstruction et réconciliation au Liban : Négociation, lieux publics, renouvellement du lien social*. Beyrouth : Presses de l'Ifpo, (p.209-220).

JOHNSON, David E. (2011). « The second Lebanon War », *RAND Corporation*, p.9-93.

KANAFANI-ZAHAR, Aïda (2015). « Le religieux au Liban : vecteur de lien, de violence et de conciliation », *Les Champs de Mars*, vol. 26, no. 1, p.68-81.

KHAROUF, Mariam Samir (2019). « آلية العمل الإداري في إدارة واستثمار مرفأ بيروت » (Le mécanisme du travail administratif dans la gestion et l'investissement du port de Beyrouth), *Université Libanaise*, p.1-87.

KHATIB, Lina (2021). « How Hezbollah holds sway over Lebanese state », *The Royal Institute of International Affairs Chatham House*, p.1-32.

KOCH, Cordelia (2005). « La Constitution libanaise de 1926 à Taëf entre démocratie de concurrence et démocratie consensuelle » *Égypte/Monde arabe*, p.159-190.

LECOURS, André (2002). « L'approche néo-institutionnaliste en science politique : unité ou diversité ? », *Politiques et sociétés*, vol. 21, no. 3, p.3-19.

LOUËR, Laurence (2009). « De quelques ouvrages récents sur le Hezbollah », *Critique internationale*, vol. 44, no. 3, p. 151-160.

MASUY, Christine (le 17 novembre 2020). « Le Liban dans a tourmente : les 15 dates-clés de l'histoire du pays », *Télépro*, [En ligne]. [<https://www.telepro.be/societe/le-liban-dans-la-tourmente-les-15-dates-cles-de-lhistoire-du-pays.html>] (consulté le 10 août 2023)

MCKAY, Hannah (le 11 août 2020). « “They killed us from the inside” An Investigation into the August 4 Beirut Blast », *Human Rights Watch*, [En ligne]. [<https://www.hrw.org/report/2021/08/03/they-killed-us-inside/investigation-august-4-beirut-blast>] (Consulté le 4 juin 2023)

MEIER, Daniel (2022). « La destruction du port de Beyrouth le 4 août 2020 est due à l'explosion de nitrate d'ammonium appartenant au Hezbollah. », *Le Liban. Du mythe phénicien aux périls contemporains*, sous la direction de Meier Daniel. Le Cavalier Bleu, p. 173-179.

MOUANNÈS, Hiam (2018). « Le Liban, pays d'un confessionnalisme singulièrement déterministe : Étude sous le prisme du droit européen et des droits français, allemand, norvégien, italien et étasunien », Mouannès, Hiam éd. *La territorialité de la laïcité*. Toulouse : Presses de l'Université Toulouse Capitole, p.231-251.

NEWSDESK, Libnanews (le 17 septembre 2020). « Explosion du port de Beirut : Un ancien ministre des Transports devant la justice », *Libnanews*, [En ligne]. [<https://libnanews.com/explosion-du-port-de-beyrouth-un-ancien-ministre-des-transports-devant-la-justice/>] (Consulté le 15 juillet 2023).

OLJ (le 28 août 2001). « Gouvernement — Hariri et Siniora se penchent — sur le budget de 2002 », *L'Orient-Le jour* [En ligne]. [https://www.lorientlejour.com/article/348528/Gouvernement_-_Hariri_et_Siniora_se_penchent_-_sur_le_budget_de_2002.html] (Consulté le 15 juillet 2023).

PASMAN, Hans J. et collab. (2020). « Beirut ammonium nitrate explosion : Are not we really learning anything », *American Institute of Chemical Engineers*, p.1-18.

PHILLIPS, James (le 14 août 2020). « Beirut Explosion Accelerates Lebanon's Descent Failed State », *The Heritage Foundation*, [En ligne]. [<https://www.heritage.org/middle-east/commentary/beirut-explosion-accelerates-lebanons-descent-failed-state>] (Consulté le 20 juin 2023).

PICARD, Elizabeth. (1976). « Liban : Guerre civile, conflit régional », *Maghreb — Machrek*, vol. 73, no. 3, p.53-69.

PICARD, Elizabeth. (1980). « Rôle et évolution du Front libanais dans la guerre civile », *Maghreb — Machrek*, vol. 90, no. 4, p.16-39.

PICARD, Élizabeth (1994). « Les habits neufs du communautarisme libanais », *Cultures & Conflits*, n° 15-16, 12 pages.

PICARD, Elizabeth (2007). « 9. Le Hezbollah, milice islamiste et acteur communautaire pragmatique », Franck Mermier éd., *Liban, une guerre de 33 jours*. La Découverte, p. 84-94.

PICAUDOU, Nadine. *La déchirure libanaise*, Paris : Éditions Complexe, 1989, 258 pages.

REUL, Gildas (octobre 2021). « Port de Beyrouth : La sûreté portuaire atout majeur pour le Liban », *Expertise France*, [En ligne]. [https://www.expertisefrance.fr/documents/20182/854599/Policy+Brief_PoB_surete_portuaire+-+VDEF.pdf/8bb2dc8a-6f8f-4583-9880-22fb6c1e3507] (Consulté le 4 juin 2023).

REUTERS STAFF (1w 4 août 2020). « Factbox: The assassination of Lebanon's Hariri and it's aftermath », *Reuters*, [En ligne]. [<https://www.reuters.com/article/us-lebanon-tribunal-hariri-assassination-idUSKCN2500LQ>] (Consulté le 10 août 2023).

RIZK, Sibylle (2020). « Plus d'un an après la révolte des Libanais, le système de pouvoir en place n'a pas cédé un pouce », *Confluences Méditerranée*, vol. 115, no. 4, p. 75-88.

SALIBI, Kamal (1988). *A house of many mansions*, London, New York et Dublin: I.B. Tauris, (p.1-247).

SANNIER, Vincent (le 1 juillet 2013). « La gestion du port de Beyrouth : du provisoire qui dure », *Le commerce du Levant*, [En ligne]. [<https://www.lecommercedulevant.com/article/30391-la-gestion-du-port-de-beyrouth-du-provisoire-qui-dure>] (Consulté le 8 juin 2023).

SASSINE, Rita (le 10 septembre 2021). « Cabinet Mikati : la répartition des poids politiques », *L'Orient-Le Jour*, [En ligne]. [<https://www.lorientlejour.com/article/1239132/la-composition-du-gouvernement-de-nagib-mikati.html>] (Consulté le 13 juillet 2023).

SOLANA, Javier (le 20 août 2020). « Lebanon needs a new start », *The Brookings institution*, [En ligne]. [<https://www.brookings.edu/articles/lebanon-needs-a-new-start/>] (Consulté le 11 juillet 2023).

TOUMA, Michel (2013). « Le système confessionnel au Liban : entre réalité historique et projet chimérique », *Les Cahiers de l'Orient*, vol. 112, no. 4, p. 25-34.

TV5MONDE, AFP (le 10 septembre 2021). « Liban : le premier ministre Najib Mikati annonce la composition du nouveau gouvernement », *TV5MONDE*, [En ligne]. [<https://information.tv5monde.com/international/liban-le-premier-ministre-najib-mikati-annonce-la-composition-du-nouveau-gouvernement>] (Consulté le 11 juillet 2023).

VERDEIL, Éric et BOURGEY, André (2015). « La géographie du Liban, entre guerres et mondialisation », *HAL open science*, p.1-8.

ZHAO, Yi Bo et collab, (2023). « Any Long-term Effect of the Beirut Port Explosion on the Airbone Particulate Matter ? », *Aerosol and Air Quality Research*, vol. 23, no. 5, p.1-15.